

# Atos annonce le succès de sa première émission obligataire indexée sur sa performance environnementale de 800 millions d'euros

**Paris, France, le 4 novembre 2021** – Atos annonce aujourd'hui **avoir placé avec succès sa première obligation *sustainability-linked* (« SLB ») pour un montant de 800 millions d'euros** avec une durée de 8 ans et un coupon de 1,0%.

Le coupon des 3 dernières années restera inchangé si Atos réduit de 50% ses émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, Scopes 1, 2 et 3) entre 2019 et 2025.

Cette cible est en ligne avec l'objectif le plus exigeant du *Science-Based Target Initiative* (SBTi), qui vise à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Dans son rapport *Second-Party Opinion*, Sustainalytics a souligné que « *l'indicateur de performance choisi [est] très robuste* » et que « *la cible [est] alignée avec la stratégie de développement durable d'Atos et ... très ambitieuse dans la mesure où : (i) elle est en ligne avec sa performance historique, (ii) elle est au-dessus de celle des pairs de son industrie, et (iii) elle correspond à une réduction des émissions de gaz à effet de serre alignée avec un scénario à 1,5°C* ».

Le [Sustainability-Linked Financing Framework](#) et le rapport [Second-Party Opinion](#) sont disponibles sur le site internet d'Atos.

Cette opération majeure permet à Atos de renforcer son engagement en faveur du développement durable, d'affirmer sa position de leader du secteur sur ce thème et d'allonger la maturité moyenne de son endettement.

L'émission obligataire a été plus de 2 fois sursouscrite. Ses conditions finales témoignent de la confiance des investisseurs dans la qualité de crédit du Groupe Atos.

Les produits de l'émission obligataire seront utilisés pour les besoins généraux du groupe.

Les obligations, qui sont notées BBB- par S&P Global Ratings, seront admises sur Euronext Paris à compter de la date de règlement-livraison, qui est prévue le 12 novembre 2021, sous réserve d'approbation du prospectus par l'Autorité des marchés financiers.

BNP Paribas, Deutsche Bank, J.P. Morgan sont intervenus en tant que Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livres de cette émission obligataire. Crédit Agricole CIB, HSBC, Morgan Stanley, Société Générale, Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, Banco Santander, BofA Securities, Commerzbank, Crédit Industriel et Commercial, ING Bank, Natixis, SMBC Nikko Capital Markets, Unicredit Bank et Wells Fargo Securities sont intervenus en tant que Teneurs de Livres.

Rothschild & Co a agi en tant que conseil financier d'Atos SE. White & Case est le conseil juridique d'Atos SE et Linklaters, celui des Teneurs de Livres.

\*\*\*\*

## **Contacts :**

### **Relations Investisseurs :**

Gilles Arditti – +33 6 11 69 81 74 – [gilles.arditti@atos.net](mailto:gilles.arditti@atos.net)

### **Médias :**

Anette Rey – +33 6 69 79 84 88 – [anette.rey@atos.net](mailto:anette.rey@atos.net)

## **À propos d'Atos**

Atos est un leader international de la transformation digitale avec 107 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel de plus de 11 milliards d'euros. Numéro un européen du cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées pour tous les secteurs, dans 71 pays. Pionnier des services et produits de décarbonation, Atos s'engage à fournir des solutions numériques sécurisées et décarbonées à ses clients. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 ESG et Next 20.

La [raison d'être](#) d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

## **Avertissements**

Ne doit pas être diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis.

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente aux États-Unis des valeurs mobilières d'Atos ni de ses filiales, tel que défini dans le U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Les valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans le présent communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas enregistrées conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans avoir été enregistrées ou avoir bénéficié d'une exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié.

Aucune communication ni aucune information relative à l'offre ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des obligations peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques ; ni la société ni les Coordinateurs Globaux ou les Teneurs de Livres n'assument aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue

pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129.

Certaines informations incluses dans le présent communiqué de presse ne constituent pas des données historiques mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses en ce inclus, notamment, des hypothèses concernant la stratégie présente et future d'Atos et l'environnement économique dans lequel Atos exerce ses activités. Elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre la performance et les résultats réels d'Atos et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux détaillés et identifiés à la Section 7.2 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement Universel 2020 en date du 7 avril 2021, déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.21-0269, l'Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2020 en date du 30 juillet 2021, déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.21-0269-A01 et disponibles sur le site Internet de la Société ([www.atos.net](http://www.atos.net)) et celui de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et le chapitre « Facteurs de risques » du prospectus relatif à l'émission des obligations qui sera soumis à l'approbation de l'AMF. Ces déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures.

### **Pièce jointe**

- [PR – Atos annonce le succès de sa première émission obligataire indexée sur sa performance environnementale de 800 millions d'euros](#)